



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

BENEVOLAT ET MOBILITE INTERNATIONALE



SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP.....	5
PRESENTATION DES MISSIONS	7
Objectifs transversaux	7
Objectifs généraux de l'activité mobilité internationale ..	7
Objectifs généraux de l'activité bénévolat	8
Présentation des publics enfants et jeunes accompagnés	11
Présentation des publics professionnels accompagnés sur l'activité mobilité internationale	12
File active – Intensité d'accompagnement des enfants et jeunes.....	13
File active – Intensité d'accompagnement des professionnels.....	15
L'ACTIVITE BENEVOLAT	17
planification	17
coordination.....	19
Les projets de l'année	20
L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE	22
Resultats transversaux.....	22
Planification	24
coordination.....	25
Les projets terminés dans l'année	27
Les projets en cours et débutés dans l'année.....	30
Les AAP déposés dans l'année.....	30
Les partenariats locaux et départementaux	32
Les partenariats régionaux	33
Les partenariats internationaux.....	33

L'ORGANISATION DE LA MISSION BENEVOLAT	34
Le projet de L'ACTIVITE BENEVOLAT	34
LES MISSIONS STRATEGIQUES	34
Les évènements indésirables	35
ASPECTS FINANCIERS	36
L'ORGANISATION DE LA MISSION MOBILITE	
INTERNATIONALE.....	38
Le projet de L'ACTIVITE mobilité internationale	38
les missions stratégiques	39
Les évènements indésirables	40
ASPECTS FINANCIERS	41
Actions de formation	43
Continuer la montée en compétence des PEP 69/ML sur la gestion de projets européens Erasmus+	44
Travailler sur une pérennisation de l'activité mobilité internationale	45
Développer les actions bénévoles et trouver des financements	45
CONCLUSION	47



INTRODUCTION

Validation du développement des activités bénévoles et de la mobilité internationale

L'année 2023 fut marquée par la validation, par une démarche institutionnelle, de l'association à aller-vers les pratiques mises en œuvre au travers des activités de bénévolat et de mobilité internationale. Ce processus fit suite, en 2023, aux phases de test qui furent concluantes sur plusieurs points :

- Des impacts directs sur la pratique des équipes pluridisciplinaires ;*
- Des activités favorisant le développement du pouvoir d'agir des bénéficiaires ;*
- Une dimension régionale à l'œuvre favorisant la coopération ;*
- La relance d'activités bénévoles.*

Ainsi les PEP 69/ML ont pu prouver l'importance de ces activités en interne, tout comme en externe, et 2023 fut innovante dans sa pratique au travers de ces actions. L'aspect transversal de celles-ci permet à chaque dispositif de pouvoir s'en saisir et modeler, au plus près des besoins des bénéficiaires, les projets qui semblent les plus cohérents. L'activité permis ainsi un développement certain de compétences, de connaissances, tout comme d'outils et ressources mobilisables par les établissements et services. Enfin, la dimension régionale des actions permet de garder comme objectif principal d'œuvrer sur le territoire AuRA.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société**

commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

+ introduction du nouveau projet associatif

PRESENTATION DES MISSIONS

Les deux missions bénévolat et mobilité internationale sont portées par le volet Action Sociale de l'association des PEP 69/ML. Ces activités s'inscrivent dans la démarche de déploiement des Politiques Educatives et Sociales de Proximité.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Les activités mobilité internationale et bénévolat répondent à l'axe prioritaire de l'association de développer les Politiques Educatives et Sociales de Proximité (PESP). Pour rappel, la FGPEP définit le périmètre des PESP comme concernant :

« L'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Ainsi, ces activités ont pour rôle de porter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de dispositifs à caractère social, comme ceux offerts à tout citoyen » Projet fédéral 2018-2022

Ainsi, les activités mobilité internationale et bénévolat ont pour objectif transversal de permettre aux bénéficiaires de vivre des expériences en dehors des institutions accueillantes, dans une démarche d'accessibilité aux dispositifs de droit commun. Cela passe principalement par des actions de réduction des inégalités éducatives et sociales, sur le territoire, en :

- Développant la participation des bénéficiaires dans les actions ;
- Facilitant l'accès des bénéficiaires aux dispositifs de droit commun ;
- Inscrivant ses pratiques dans le champ de l'innovation sociale et du droit commun ;
- Créant des partenariats avec des organisations en dehors du secteur social et médico-social ;
- Animant des activités adaptées aux besoins des bénéficiaires.

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

1. Promouvoir l'**interculturalité** et la découverte d'environnements extérieurs aux structures du social et du médico-social où les bénéficiaires sont accueillis actuellement ;
2. Faciliter **la rencontre** entre jeunes issus de catégories sociales marginalisées dû principalement à la présence d'un handicap ;
3. Développer un **sentiment d'appartenance et d'identité européenne** auprès des bénéficiaires ;
4. Favoriser l'**engagement** des bénéficiaires au sein de **projets de co-construction internationaux** ;
5. Susciter l'**envie** des bénéficiaires et professionnels **d'intégrer des parcours** de mobilité internationale **tout au long de leur vie** ;

6. Permettre à des bénéficiaires en situation de handicap de bénéficier de **programmes** de mobilité internationale **récurrents** et **pérennes** au sein de leurs structures ;
7. **Découvrir** d'autres **savoirs** et **savoirs faire**s autour des handicaps à l'international ;
8. **Permettre** aux professionnels le **développement de compétences et connaissances** via la coopération ;
9. **Créer du lien** et du **réseau** avec des structures du social et du médico-social présentes sur le territoire AuRA et à l'international ;
10. Entamer des **rencontres** avec des **structures** et organisations dans le champ de la **coopération et de la solidarité internationale** ;
11. **Développer une compétence** d'organisation de **séjours internationaux inclusifs** et accessibles aux bénéficiaires en situation de handicap.

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTIVITE BENEVOLAT

1. **Acculturer l'association** des PEP 69/ML à ces activités ;
2. Permettre le **déploiement d'actions** bénévoles au sein des établissements et services ;
3. **Identifier des bénévoles** disponibles et pérennes dans le temps ;
4. **Identifier des bénéficiaires** souhaitant bénéficier de ce soutien ;
5. Développer les **apports pédagogiques** :
 - Développement de **l'autonomie, de la confiance en soi et de la légitimité** à apprendre ;
 - Soutien aux bénéficiaires dans leur **construction de parcours de vie** en fonction des activités souhaitées ;
 - **Accompagnement face aux freins et difficultés** pouvant apparaître dans leur parcours ;
 - Accessibilité des bénéficiaires aux **moyens, méthodes ou outils favorisant leurs apprentissages** (se déplacer, prise en main d'outils informatiques, accessibilité des manuels scolaires, accompagnement vers des activités culturelles, etc.) ;
 - Création d'un **environnement sain** autour des bénéficiaires, favorisant les apprentissages ;
 - Développement **des outils de médiation et d'accompagnement** des bénéficiaires, des bénévoles et des équipes ;
 - Développement **des outils d'évaluation et de pérennisation** du projet.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

BENEVOLAT

Planification des activités

Identification des structures et des bénéficiaires

Rédaction et publication des offres bénévoles

Rencontre et accueil des nouveaux bénévoles

Planification budgétaire

Bilans intermédiaires et finaux

Création des outils de suivi

Création des outils de communication

Coordination des activités

Accompagnement des bénévoles

Accompagnement des bénéficiaires

Accompagnement des professionnels

Suivi budgétaire

Animation des communautés de bénévoles

Communication et suivi

MOBILITE INTERNATIONALE

Planification des activités

Accompagnement des structures dans le dépôt des AAP

Rédaction et dépôt des AAP

Accompagnement des bénéficiaires à l'identification des objectifs des projets

Planification financière des projets

Création des outils de suivi et de communication

Organisation des activités préparatoires et de bilan

Bilans intermédiaires et finaux

Coordination des activités

Accompagnement des groupes lors des mobilités

Mise en œuvre des objectifs définis par les parties prenantes

Appui à la préparation logistique des projets

Suivi des relations partenariales

Vérifications budgétaires

Communication et suivi des projets

Coordination avec l'Agence Nationale Erasmus+

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les bénéficiaires accompagnés dans le cadre des activités bénévolat, durant l'année 2023, sont des enfants et jeunes des établissements et services de l'association. Pour l'activité Mobilité Internationale, les bénéficiaires ayant participé aux « échanges de jeunes » Erasmus+ sont des jeunes accompagnés par les établissements et services de l'association, mais aussi des bénéficiaires d'associations partenaires étrangères (organisations réceptrices). A cela s'ajoutent les professionnels accompagnés dans le cadre de l'activité Mobilité Internationale.

PRESENTATION DES PUBLICS ENFANTS ET JEUNES ACCOMPAGNES

BENEVOLAT

Au sein de l'activité bénévolat, les bénéficiaires accompagnés sont inscrits dans trois établissements et services : le SAMNA, le CMPP Bossuet et l'IS Favre.

	Internat Social Favre	SAMNA	Dispositif Bossuet
Nombre de bénéficiaires	5	20	9
Dont nombre de filles	3	0	5
Dont nombre de garçons	2	20	4
Dont nombre genre indéfini	0	0	0
Dont en situation de handicap	0	0	0
Dont relevant de l'ASE	0	20	0
Dont non-scolarisés	0	20	0
Dont en situation de rattachement scolaire	5	0	10

MOBILITE INTERNATIONALE

1. Dans le cadre du projet « La 22^e Compagnie en Pologne » :

Au total, ce sont 20 bénéficiaires, dont 18 participants et 2 leaders (un par pays), qui ont pu participer au projet.

Genre				
Âge				
Type d'activité	13-17 ans	18-25 ans	26-30 ans	Plus de 30 ans
Echanges de jeunes - Pays du programme	13	5	0	0
Total	13	5	0	0

Participants par pays des organisations d'envoi			
Type d'activité	Pays de l'organisation d'envoi	Nombre de participants	
Echanges de jeunes - Pays du programme	Pologne	11	
Echanges de jeunes - Pays du programme	France	7	
Visites préparatoires	France	0	
Total		18	

2. Dans le cadre du projet « Découverte Européenne à Travers la Culture Suédoise » :

Au total, ce sont 17 bénéficiaires, dont 15 participants et 2 leaders (un par pays), qui ont pu participer au projet.

Âge				
Type d'activité	13-17 ans	18-25 ans	26-30 ans	Plus de 30 ans
Echanges de jeunes - Pays du programme	10	5	0	0
Total	10	5	0	0

Genre			
Type d'activité	Femme	Hommes	Indéfini
Echanges de jeunes - Pays du programme	6	9	0
Total	6	9	0

Participants par pays des organisations d'envoi			
Type d'activité	Pays de l'organisation d'envoi	Nombre de participants	
Echanges de jeunes - Pays du programme	France	9	
Echanges de jeunes - Pays du programme	Suède	6	
Visites préparatoires	France	0	
Total		15	

PRESENTATION DES PUBLICS PROFESSIONNELS ACCOMPAGNES SUR L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

EN INTERNE DE L'ASSOCIATION

Au travers de deux AAP de professionnels, travaillés durant l'année 2023, l'activité Mobilité Internationale, a pu permettre d'accompagner, au total, 7 professionnels, à l'acquisition de compétences rédactionnelles et de planification d'AAP dont :

- Pour la construction de l'AAP « ACCESS EMAS » : la coordinatrice EMAS des PEP 69/ML ;
- Pour la construction de l'AAP « Swedempowerment » : l'équipe ERHR, soit 6 personnes.

Via la mise en œuvre des deux projets « échanges de jeunes », en 2023, l'activité mobilité internationale a permis d'accompagner au total, 4 professionnelles de l'association à l'acquisition et la mise en œuvre de compétences de gestion de projet.

EN EXTERNE DE L'ASSOCIATION

Au travers de deux AAP de professionnels, travaillés durant l'année 2023, l'activité Mobilité Internationale, a pu permettre d'accompagner, au total, 14 professionnelles, à l'acquisition de compétences rédactionnelles et de planification d'AAP, dont :

- Pour la construction de l'AAP « ACCESS EMAS » : 10 coordinatrices EMAS et 4 EPRC sur le territoire du Rhône.

Via la mise en œuvre des deux projets « échanges de jeunes », en 2023, l'activité mobilité internationale a permis d'accompagner au total, 5 professionnels des organisations à l'acquisition et la mise en œuvre de compétences liées à l'accueil de bénéficiaires à besoins spécifiques.

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET JEUNES

BENEVOLAT

Pour l'accompagnement des bénéficiaires, les bénévoles organisent des activités comme suit :

- Au sein de l'IS favre : 1 atelier collectif par semaine (soit 1 à 2 heures par semaine pour les 5 enfants accompagnés) ;
- Au sein du CMPP Bossuet : 1 atelier individuel hebdomadaire par bénévole (soit 1 à 2 heures par semaine, pour chaque enfant accompagné) ;
- Au sein du SAMNA : 1 atelier collectif hebdomadaire par bénévole (soit 2 heures par semaine, pour chaque enfant accompagné).

MOBILITE INTERNATIONALE

Les projets mis en œuvre en 2023, à destination des bénéficiaires, ont permis de planifier, tout au long du projet, un accompagnement bien spécifique. Ces activités de préparation ont été synthétisées dans des calendriers annuels de regroupements, nommé « calendrier inclusion », dont voici les détails :

1. Pour le projet « Découverte Européenne à Travers la Culture Suédoise » (à noter que le groupe de participants accompagné s'est retrouvé lors de temps prévus pour le projet, tous les mercredis de l'année scolaire, temps nommé « Groupe Europe ». Ce calendrier ne met en lumière que les activités essentielles et importantes de ce groupe Europe, qui fit un travail de longue haleine auprès des participants) :



Calendrier inclusion

Projet N° KA152-YOU-000097505

Nom du projet A la découverte de l'Europe à travers la Culture Suédoise

Organisations participantes Les PEP 69/ML (SESSAD Gerland)

Dates	Nature de l'activité	Nombre et profil des jeunes
févr-23	Réunion collective d'information	10 JAMO
févr-23	Point individuel sur les papiers administratifs nécessaires	10 JAMO
mars-23	Groupe Suède - biodiversité	10 JAMO
mars-23	Groupe Suède - biodiversité	10 JAMO
mars-23	Rencontre avec Elvire	
mars-23	Groupe Suède - se repérer dans un pays inconnu	10 JAMO
mars-23	Groupe Suède - appréhensions et angoisses	10 JAMO
avr-23	Groupe Suède - qu'est-ce que l'Europe ?	10 JAMO
avr-23	Groupe Suède - bilan intermédiaire, partage d'informations	10 JAMO
avr-23	Rencontre en visio avec le partenaire	10 JAMO
avr-23	Suivi des demandes administratives en cours	10 JAMO
mai-23	Groupe Suède - qu'est-ce que l'Europe ?	10 JAMO
mai-23	Groupe Suède - restitution de la visite préparatoire	10 JAMO
mai-23	Atelier biodiversité FNE	10 JAMO
juin-23	Atelier biodiversité FNE	10 JAMO
juin-23	Groupe Suède - appréhensions et angoisses	10 JAMO
juin-23	Groupe Suède - préparation du trousseau	10 JAMO
juin-23	Groupe Suède - finalisation des papiers et de la valise	10 JAMO

Signature



Financé par l'Union européenne

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ
www.lespep69.org

2. Pour le projet « La 22^e Compagnie en Pologne (à noter que pour ce projet spécifiquement, l'accompagnement s'est fait dans le cadre des UEE de la Cristallerie. Ainsi, la préparation du groupe de participants s'est inscrite sur la durée, sur les temps de travail hebdomadaires. Ce calendrier n'est qu'un extrait condensé du travail plus complet réalisé chaque semaine de l'année scolaire) :



Calendrier inclusion
 Projet N°
 Nom du projet
 Organisations participantes

KA152-YOU-000098190
 La 22e Compagnie en Pologne
 Les PEP 69/ML (DITEP la Cristallerie)

Dates	Nature de l'activité	Nombre et profil des jeunes
oct-22	Expression des jeunes sur leurs motivations	12 JAMO
déc-22	Visionnage du film Simone Veil + atelier écriture	12 JAMO
févr-23	Visionnage du film La Vague + atelier écriture	12 JAMO
févr-23	Découverte de la nourriture polonaise	12 JAMO
févr-23	Atelier "La montée de Hitler au pouvoir"	12 JAMO
févr-23	Atelier "la propagande nazi"	12 JAMO
févr-23	Activité relaxation et gestion des émotions	12 JAMO
févr-23	Atelier "les raisons de la seconde guerre mondiale"	10 JAMO
mars-23	Accompagnement au choix du carnet de voyage	10 JAMO
mars-23	Atelier "définition de l'UE"	10 JAMO
mars-23	Construction du dossier ARS, des contrats d'engagements et des accords parentaux	8 JAMO
mars-23	Atelier "Histoire de la Pologne"	8 JAMO
avr-23	Visionnage du film La Liste de Schindler + atelier écriture	8 JAMO
avr-23	Théâtre "Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?"	8 JAMO
avr-23	1/2 journée immersion à l'aéroport Saint Exupéry - sensibilisation à l'avion	8 JAMO
mai-23	Visite du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon	7 JAMO
mai-23	Atelier "le quotidien des français pendant la guerre"	7 JAMO

Signature



Financé par l'Union européenne

SOLIDARITÉ

ÉGALITÉ

CIToyennETÉ

LAïcITÉ

www.lespep69.org

FILE ACTIVE – INTENSITE D’ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

POUR LE PROJET « ACCESS EMAS »

Suivi des réunions				
Date réunion	Lieu	ODJ	Nombre d'heures	Personnes présentes
04/01/2023	Visio	pOINT ÉTAPE	2	ensemble coordinatrices EMAS (11)
10/01/2023	Visio	RDV Gio . Net	1	1 coordinatrice EMAS
19/01/2023	Visio	Présentation EN	1	ensemble coordinatrices EMAS (11)
24/01/2023	Téléphone	Rencontre Mme Le Bouedec	1	1 coordinatrice EMAS
25/01/2023	Visio	Echange Francesca Italie	1	4 coordinatrices EMAS
21/02/2023	DITEP Givors	Suites du projet, en vue du report pour octobre	2	ensemble coordinatrices EMAS (11)
27/03/2023	Téléphone	RDV pour intégration EN	1	EN
16/06/2023	DASEN	RDV ESSMS/EN pour suite projet	1	copil EMAS
05/06/2023	Visio	Préparation animation journée	2	1 coordinatrice EMAS PEP 69
23/06/2023	Cristallerie	Journée travail EMAS	6	ensemble coordinatrices EMAS (11)
21/09/2023	Cristallerie	Préparation animation journée	2	ensemble coordinatrices EMAS (11)
21/09/2023	CAMSP Saint Priest	Journée travail EMAS	6	ensemble coordinatrices EMAS (11)
22/09/2023	Rédaction projet EMAS	Rédaction projet EMAS	4	ensemble coordinatrices EMAS (11)
TOTAL NOMBRE HEURES			30	

POUR LE PROJET « SWEDEMPowerment »



Calendrier rédaction AAP

Projet N°
Nom du projet
Organisations
participantes

KA153-YOU-7C15D07A
Swedempowerment
Les PEP 69/ML (ERHR)

Dates	Nature de l'activité	Nombre d'heures	Nombre et profil des pros
mars-23	Préparation animation 1/2 journée	2	1 coordinatrice ERHR
mars-23	Animation 1/2 journée	3	équipe ERHR (6)
avr-23	Travail recherche partenaires	2	1 coordinatrice ERHR
avr-23	Travail recherche partenaires	3	1 coordinatrice ERHR
mai-23	Travail recherche partenaires	2	1 coordinatrice ERHR
juin-23	Préparation animation 1/2 journée	2	1 coordinatrice ERHR
juin-23	Animation 1/2 journée	3	équipe ERHR (6)
oct-23	Point étape Projet MI	2	1 coordinatrice ERHR + Pilote
oct-23	Travail recherche partenaires	2	1 coordinatrice ERHR
oct-23	Travail recherche partenaires	1	1 coordinatrice ERHR
nov-23	Préparation animation 1/2 journée	2	1 coordinatrice ERHR
nov-23	Animation 1/2 journée	4	équipe ERHR (6)
déc-23	Préparation animation 1/2 journée	4	1 coordinatrice ERHR
déc-23	Travail recherche partenaires	1	1 coordinatrice ERHR
déc-23	Animation 1/2 journée	3	équipe ERHR (6)
	Nombre heures total	36	

Signature



Financé par
l'Union européenne

L'ACTIVITE BENEVOLAT

Les missions composant l'activité de bénévolat sont divisées en deux grands pôles opérationnels : la planification et la coordination. La présentation suivante respecte ainsi ce schéma et précise, pour chaque composante, de manière globale, les objectifs, les résultats et les indicateurs utilisés. Ensuite, se trouve une proposition détaillée de la mise en œuvre de chaque projet. Le projet de développement du bénévolat continue de se structurer au sein de l'association des PEP 69/ML. Même si les temporalités définies initialement ont évolué, les principaux objectifs sont atteints. A cela, un préalable important est à notifier : l'objectif de déploiement de l'activité (acculturation des professionnels, développement d'offres de bénévolat, diffusion des offres, identification et accompagnement des bénévoles...), est celle qui pris le plus de temps sur l'année 2023. En termes de résultats, l'accueil de bénévoles au sein des établissements a déjà commencé et est à l'œuvre au sein du SAMNA, de l'IS Favre et du CMPP Bossuet. Enfin, la dénomination de mentorat n'a été retenue que partiellement par certaines structures de l'établissement, les autres préférant développer un accompagnement plutôt collectif. Certains bénéficiaires sont accompagnés dans le cadre du mentorat, et d'autres dans le cadre d'un soutien à la scolarité et aux apprentissages. Ces deux actions sont regroupées sous le titre d'actions bénévoles.

PLANIFICATION

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs définis	Résultats
Identifier les établissements et services internes intéressés	Il y a eu modification des établissements et services préidentifiés comme potentiels bénéficiaires. Finalement, sur l'année 2023, trois d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique sur la question du bénévolat : le SAMNA, l'IS Favre et le CMPP Bossuet
Identifier les bénéficiaires sur chaque établissement	Un travail conjoint a été réalisé avec les équipes terrain pour identifier les bénéficiaires potentiels, au sein de l'Internat Favre et du CMPP Bossuet. A l'inverse, au SAMNA, l'activité s'est structurée sur la base d'un volontariat permettant aux jeunes de participer en fonction de leurs envies et motivations.
Identifier des bénévoles disponibles et pérennes dans le temps	Phase de conception d'une campagne de communication, permettant : - Les PEP 69/ML sont maintenant perçues comme pouvant accueillir des bénévoles ; - Des liens forts avec des structures pouvant alimenter en bénévoles, ont été tissés ; - Une étude du territoire du SAMNA a permis d'identifier les axes spécifiques de communication sur ce territoire ;

	Puis, la phase de communication a été lancée : - Par la création d’affiches à donner dans les commerces alentours au sein du SAMNA et de l’IS Favre ; - Par la diffusion d’offres auprès des structures partenaires sur le territoire ; - Par la création d’offres sur différents sites de promotion du bénévolat en ligne ; - Par la diffusion d’articles de presse ou d’annonces dans divers journaux locaux.
Réaliser une planification budgétaire	Chaque activité a été conçue pour être la plus efficiente possible et limiter les coûts sur la mission bénévolat, elle-même en déficit.
Rechercher des financements et répondre à des AAP	Tout au long de l’année, une veille aux AAP et financements potentiels est réalisée.
Mettre en place des formations pour l’accueil des bénévoles	Aux vues du nombre de bénévoles accueillis en 2023, et en accord avec les établissements et services concernés, cet objectif a été supprimé. Un accompagnement accru par les équipes salariées de chaque établissement est proposé et donc plus adapté aux besoins des bénéficiaires.
Développer les apports pédagogiques :	Plusieurs apports pédagogiques ont pu être identifiés pour les bénéficiaires, principalement de l’ordre de : - Codes sociaux et relation sociale ; - Intégration et inclusion ; - Connaissances scolaires. Pour plus de détails par projet, voir « les projets de l’année ».
Développer des outils de médiation et d’accompagnement des bénéficiaires, des bénévoles et des équipes	Le développement des outils est en cours.
Rencontrer et accueillir de nouveaux bénévoles	L’accueil et la rencontre des nouveaux bénévoles suit le processus suivant : - Premier contact par téléphone/email avec le chargé de mission bénévolat de l’association PEP 69/ML ; - Second contact, en présentiel sur le lieu de l’établissement, avec la personne salariée en charge de la coordination de l’activité ; - Puis, en fonction de l’établissement, sont proposés des temps conviviaux de rencontre avec les bénéficiaires autour du repas ou d’une activité ludique (SAMNA), une rencontre plus formelle avec la famille et le bénéficiaire (CMPP Bossuet).
Développer des outils d’évaluation et de pérennisation du projet	Le développement des outils est en cours et n’a pas encore pu être testé. Le contrat d’engagement a été créé et validé. Il n’a pas encore été testé. Du fait de la temporalité décalée, l’évaluation qualitative de l’action n’a pas pu être portée.

INDICATEURS

Nombre d'établissements identifiés : 3

Nombre de supports de communication réalisés : 2

Impact des supports de communication : 49 demandes bénévoles ont été reçues

Nombre d'entretiens téléphoniques avec des bénévoles : 38

Nombre de rencontres présentiels avec des bénévoles : 22

Nombre de bénévoles ayant commencé une activité en 2023 : 11

Nombre d'AAP déposés : 1

Nombre d'outils de suivi réalisés : 1

COORDINATION

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs définis	Résultats
Accompagner les bénéficiaires selon leurs besoin	Au sein de chaque établissement concerné, l'accompagnement des bénéficiaires est réalisé par les équipes salariées de terrain, permettant ainsi de se baser sur les connaissances précises des profils des bénéficiaires dans la réponse à leurs besoins.
Accompagner les bénévoles	Au quotidien : l'accompagnement se fait principalement par les personnes salariées de l'établissement. Ponctuellement : le chargé de mission intervient en fonction des besoins et sollicitations bénévoles/bénéficiaires/salariées
Accompagner les professionnels	L'accompagnement des équipes opérationnelles permet d'accentuer leur capacité d'accueil et d'accompagnement des bénévoles. Cela permet aux équipes concernées d'avoir à la fois des outils pour assurer la continuité avec les bénévoles, sans toutefois alourdir leur charge de travail. Par exemple, le fait de la première prise de contact réalisée par le chargé de mission permet un premier filtre des bénévoles.
Accompagner les difficultés ou les alertes liées à l'activité	Aucune difficulté ou alerte n'a été signalée en 2023.
Suivre les planification budgétaire	Pour le moment, l'activité n'inclut que peu de charges affectées aux établissements (charges logistiques, achats de matériels...) et le suivi de la planification se concentre essentiellement sur l'obtention des subventions.
Animer une communauté de bénévoles	Du fait du nombre restreint de bénévoles, l'animation de la communauté de bénévoles n'a pas encore commencé.
Communiquer et suivre les actions	Plusieurs actions de communication ont été réalisées, au travers des réseaux sociaux, newsletters et autres outils pour valoriser les activités de bénévolat existantes. Pour ce qui est de la qualité, les évaluations n'ont pas encore eu lieu.

INDICATEURS

Nombre de bénéficiaires accompagnés : 35

Nombre de bénéficiaires réitérant l'activité à terme du contrat d'engagement : NC

Nombre de bénévoles ayant abandonné le contrat avant le terme : 0

Nombre de bénéficiaires ayant abandonné avant le terme du contrat : 0

Nombre de bénévoles ayant décidé de renouveler le contrat : 4 (SAMNA exclusivement)

Nombre d'alertes reçues durant la période : 0

Taux d'absences : NC

Observation des fréquences et durées des rencontres : rencontres hebdomadaires d'1 à 2 heures

LES PROJETS DE L'ANNEE

IS FAVRE

Pour cet établissement, la direction a décidé d'engager une personne en Service Civique (SC) qui puisse porter les temps d'animation périscolaire auprès des bénéficiaires, en coopération avec des bénévoles. Pour l'heure, 1 bénévole s'est portée volontaire pour cette action. L'établissement a décidé de recentrer son activité sur du soutien à la scolarité lors de temps collectifs (entre SC, bénévole et bénéficiaires) plutôt que de l'accompagnement individuel. Ces temps permettent d'accompagner, depuis septembre 2023, 5 enfants pendant 1 heure par semaine. Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

1. Éveiller la curiosité,
2. Stimuler l'envie de découvrir,
3. Apprendre autrement.

Premiers résultats pédagogiques, thérapeutiques et éducatifs : Dans le cadre de l'IS Favre, l'appui à la scolarité permet aux bénéficiaires de poursuivre leurs études et se remobiliser au sein de leur parcours scolaire et personnel.

CMPP BOSSUET

Une démarche active de mise en place d'un soutien scolaire aux bénéficiaires accompagnés a été relancé (en sommeil depuis le COVID). Pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires, les bénévoles sont, pour cette année, des étudiants et étudiantes de l'Université Lyon 1 ou de l'UCLY. L'important ici est de créer du lien entre pairs. L'identification et le contact avec les bénévoles se déroule alors en direct avec les personnels de l'Université. Le bilan de cette action a permis d'accompagner 10 enfants sur l'année scolaire 2022/2023. Le format choisi par l'établissement est un accompagnement d'une heure par semaine, au domicile du bénéficiaire. Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

1. Soutien à la scolarité (aide aux devoirs, réviser, apprendre à s'organiser...);
2. Création d'une relation (aide à l'apaisement, prise de confiance, se projeter dans l'avenir...);
3. Aide au développement d'un environnement familial positif et apaisé autour de la scolarité.

Premiers résultats pédagogiques, thérapeutiques et éducatifs : Les bénéficiaires du CMPP Bossuet, dans leur relation avec les bénévoles, bénéficient d'apaisement, le développement de la confiance et de se projeter dans l'avenir. Le mentorat a ici un impact positif sur la relation avec les parents en proposant l'apprentissage comme une activité agréable pour les bénéficiaires.

SAMNA

Depuis plusieurs années déjà, une équipe composée de 4 bénévoles œuvre au sein de petits groupes d'apprentissages composés de plusieurs bénéficiaires, répartis en fonction de leur niveau de langue. En 2023, la communication autour de ces activités a permis d'accueillir 3 nouveaux bénévoles, autour des objectifs suivants :

1. Profiter d'échanges interculturels riches ;
2. Accompagner les bénéficiaires dans leur intégration dans la société ;
3. Apprendre, partager et transmettre.

Premiers résultats pédagogiques, thérapeutiques et éducatifs : Les jeunes du SAMNA ont pu progresser sur l'apprentissage du français, des codes sociaux locaux et sur la connaissance du territoire. A cela s'ajoute un apport pédagogique non mentionné dans les objectifs : l'intégration des jeunes sur le territoire. La mise en relation avec des bénévoles permet aux bénéficiaires de créer des liens avec des personnes vivant sur le territoire.

L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

Les missions composant l'activité mobilité internationale sont divisées en deux grands pôles opérationnels : la planification et la coordination. La présentation suivante commence par une précision concernant les résultats dits « transversaux », et les impacts globaux de la mise en œuvre de la mission. Ensuite, la présentation respecte le schéma et précise, pour chaque composante, de manière globale, les objectifs, les résultats et les indicateurs utilisés pour ce pôle. Enfin, se trouve une proposition détaillée de la mise en œuvre de chaque projet.

RESULTATS TRANSVERSAUX

En termes de résultats, ces premiers projets ont permis de faire ressortir plusieurs résultats et impacts, s'entremêlant :

1. Les résultats d'apprentissage des bénéficiaires
2. Les impacts sur les pratiques des professionnels accompagnants
3. Les impacts directs et indirects sur les dispositifs et leurs équipes de terrain ou de direction ;
4. Les impacts directs et indirects sur l'association des PEP 69/ML, ainsi que sur le secteur du médico-social en Auvergne Rhône Alpes.

Ces impacts et résultats ont pu être approchés au travers d'un travail de recherche réalisé dans le cadre d'un mémoire de Master 2, cherchant à définir et étudier le rôle des organisations médico-sociales dans l'accès des personnes en situation de handicap aux projets de mobilité internationale développés par les PEP 69/ML.

UN IMPACT TRANSVERSAL : LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PARTIES PRENANTES

L'impact sur les bénéficiaires, les professionnels en séjour, et, plus globalement, sur les familles, les établissements et services, ainsi que sur l'association des PEP 69/ML, est surtout lié à la question du développement du pouvoir d'agir. Ces projets ont pu questionner les pratiques du médico-social sur la manière dont le secteur accompagne des bénéficiaires en situation de handicap et la manière dont ces personnes concernées peuvent prendre part à un projet et décider pour eux-mêmes. Ainsi, « l'échange de jeunes » en tant que tel et la globalité des projets a clairement bénéficié à ces différentes parties prenantes.

Les bénéficiaires et leurs familles ont pu prendre une part certaine dans l'organisation des projets, sortant d'une posture passive et réceptrice d'une formule toute prise en charge et prête, en devenant acteurs et actrices de premier plan (participation au choix de la destination, du nom du projet, des activités à faire, de la visite préparatoire...) leur donnant le sentiment que ce qu'ils ont fait leur est accessible et possible (le bilan de fin de mobilité a clairement démontré que les bénéficiaires ont conscience de ce qu'il est important d'avoir en tête dans l'organisation de ce type de projet).

Il en est de même pour le dispositif et son organisation : le projet est venu tellement chambouler et déstabiliser leurs habitudes et comportements, que l'impact sur les pratiques est important. Les établissements et services, plutôt habitués à l'organisation des transferts, clés en mains, où les bénéficiaires ont simplement à partir, ont dû précisément repenser leurs pratiques, pour l'occasion. La modalité imposée par les AAP impose d'expliquer comment les participants aux mobilités sont intégrés dans le processus de production. Ainsi, les équipes ont dû penser le projet, pour ne plus faire à la place de, mais bien avec les personnes concernées. Ce changement de posture dans leurs pratiques a pu s'essaimer au sein des établissements et services porteurs des projets, et même au sein de l'institution. Les bilans et entretiens ont pu identifier que dans certains espaces, les changements de pratiques opérés par les équipes accompagnantes ont largement influencé les

pratiques d'autres équipes rayonnant autour des projets mais n'y ayant pas participé activement, évoquant le souhait de faire les choses différemment dans le futur. Les directions ont d'ailleurs d'ores et déjà noté comment les autres professionnels ont modifié leurs pratiques, s'inspirant de ce qui était fait par les projets de mobilité internationale.

DES BENEFICIAIRES IMPLIQUES DANS LES PROJETS

Les résultats des apprentissages des bénéficiaires sont remarquables. Une étude démontre comment les groupes de participants ont pu se saisir des objectifs des projets et se les réapproprier. Entre autres, l'étude démontre l'évolution de l'importance des objectifs, pour les jeunes, au début et à la fin des projets.

Objectifs	Jeunes préséjour	Jeunes post-séjour
Apprentissage thématique	Primaire	Primaire
Apprentissage habileté sociale	Secondaire	Secondaire
Expérientiel	Primaire	Primaire
Co-construction projet	Inexistant	Secondaire
Liberté	Inexistant	Primaire
Rencontre sociale et collectif	Inexistant	Primaire

Les apprentissages thématiques étaient des objectifs primaires des bénéficiaires du début à la fin. Le caractère habileté sociale était primaire au début, puis n'est plus apparu à la fin, à l'inverse du caractère rencontre sociale et collectif qui n'apparaît pas dans les discours bénéficiaires au début et est apparu à la fin, tout comme l'objectif de vivre une nouvelle expérience. En cela, les jeunes se sont réappropriés le projet pour en faire des objectifs qui sont propres à eux et sont ressortis avec des compétences et connaissances majeures :

1. Conscience d'Erasmus+ et ses modalités de financements ;
2. Conscience des préalables au séjour (papiers administratifs, argent, téléphone, langue, contacts...) ;
3. Connaissance critique de l'Europe et des différences des pays la composant (tant dans la monnaie que dans la politique ou les systèmes royalistes) ;
4. Conscience thématique.

LE CHANGEMENT DE PRATIQUES DU SECTEUR

Au niveau des organisations, c'est bien la question de la gestion de projet qui mériterait d'être largement partagée. Mener des activités transnationales, pour une organisation du médico-social, reste assez complexe et éloigné de son quotidien. Les équipes de professionnels coordonnant et participant aux mobilités ont pu largement apprendre sur le concret de la gestion de projet : suivi financier (dans la complexité des monnaies européennes), rédaction d'un projet éducatif (dans son lien avec la rédaction d'un AAP Erasmus+), relations avec les partenaires (et l'usage de l'anglais), construction d'outils d'aide à la décision (laissant à chacun sa place), co-construction d'un programme dépendant d'une thématique... Tous ces éléments sont tout autant de compétences et connaissances, uniques, que les professionnels ont pu se saisir.

Dans un second temps, ces projets viennent remettre en question un certain fonctionnement institutionnel, des pratiques, une place des bénéficiaires. L'impact plus large qui fut observer par le travail de recherche et la mise en œuvre des projets, est cet aller-vers des établissements et services médico-sociaux, en direction du milieu ordinaire, et de l'UE. Ne plus rester recentré sur soi, sur son territoire, sur son secteur, mais bien s'ouvrir, travailler avec d'autres, tous ces éléments viennent changer la pratique du terrain, tout comme la pratique des institutions. Ces projets ont permis clairement de démontrer qu'une organisation médico-sociale peut coopérer avec une organisation de milieu ordinaire, qui plus est étrangère. Cela est un des résultats les plus équivoques des projets, en ce qui concerne les établissements et services. Les organisations et leurs réseaux ont eu la preuve, par l'expérience, que la coopération transnationale et la coopération ordinaire/spécialisé est possible et réalisable.

A l'inverse, ce qui fut particulièrement notable, est comment la pratique à l'œuvre au sein des PEP 69/ML a pu inspirer et s'insérer au sein des partenariats transnationaux. Cela s'est remarqué en particulier dans le travail avec les partenaires étrangers. Ce fut une première pour eux, d'apprendre à coopérer avec une organisation spécialisée et cela leur a permis de développer des compétences et connaissances autour de l'accueil de personnes en situation de handicap, provenant de l'étranger.

LA REDACTION DU MEMOIRE, UNE MANIERE DE CREER DE LA RESSOURCE SUR LA THEMATIQUE

Le mémoire de recherche, soutenu en septembre 2023, et réalisé par le chargé de mission dans le cadre d'une alternance au sein du Master Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire, a permis la création d'une ressource clé dans la démarche d'institutionnalisation de la mission. Et entre autres, cette ressource clé a mis en lumière les apprentissages à tirer de ces expériences.

Cet écrit, validé par l'Université Lumière Lyon 2 a permis d'impacter plusieurs réseaux et parties prenantes : tout d'abord, l'Université et la recherche en Sciences Sociales, sur les questions de participation des bénéficiaires, de pouvoir d'agir et de rôle institutionnel dans ce développement de l'autonomie. Ensuite, le mémoire a permis à la DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), de s'emparer de ce travail de recherche pour compléter ses ressources afin de développer l'accès des jeunes en situation de handicap sur la région Auvergne Rhône Alpes, aux dispositifs Erasmus+. De même, l'organisation des PEP 69/ML, ainsi que ses réseaux ont pu avoir accès au mémoire et se poser les questions de la participation des bénéficiaires dans les projets portés par l'association. L'idée de l'écrit étant de pouvoir questionner les opportunités, les compétences et les connaissances dont disposent les établissements et services médico-sociaux sur ce type d'opportunités et sur le rôle des bénéficiaires dans ces projets.

PLANIFICATION

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs définis	Résultats
Accompagner des établissements et services médico-sociaux des PEP 69/ML dans la construction d'un projet de mobilité internationale.	La mission Mobilité Internationale a eu pour rôle en 2023 d'accompagner deux établissements et services au dépôt d'AAP Erasmus+, sur des projets de « mobilité des professionnels ». Ainsi, une partie du temps de travail du chargé de mission a été dédié à l'accompagnement de deux collectifs de professionnels à l'idéation des projets.
Rédiger et déposer des AAP « mobilité des professionnels »	Suite à l'idéation, le chargé de mission a accompagné les équipes dans la construction de la réponse de l'AAP en différentes phases : - Identification des besoins et des objectifs, en lien avec les projets de service ; - Recherche de partenariats ; - Identification des résultats, des livrables et des indicateurs d'évaluation ; - Montage financier ; - Rédaction de l'AAP.
Rédiger et déposer un AAP « Partenariat de coopération »	L'association a décidé de se positionner comme leader sur un AAP Erasmus+ « Partenariat de coopération », focalisé principalement sur une démarche d'innovation sociale. Ce projet vient en transversal de l'intégralité des établissements et services de l'association. Le processus de construction de l'AAP a été porté par le chargé de mission et est le suivant : - Identification des besoins et des objectifs, en lien avec le projet associatif ; - Recherche de partenariats ; - Identification des résultats, des livrables et des indicateurs d'évaluation ; - Montage financier ; - Rédaction de l'AAP.

Budgétiser les projets	Pour chaque AAP déposé, un travail de projection budgétaire précis a été réalisé, permettant d'anticiper, sur les prochaines années, les volumes financiers et les répartitions à réaliser.
Créer des outils de suivi et de communication	Plusieurs outils de planification ont été créés : - Un tableau de bord ; - Un tableau de suivi budgétaire ;

INDICATEURS

Nombre de dossiers déposés : 2

Nombre de dossiers « échanges de jeunes » déposés : 0

Nombre de dossiers « mobilité des professionnels » déposés : 1

Nombre de dossiers « partenariats de coopération déposés : 1

COORDINATION

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs définis	Résultats
Organiser des activités préparatoires	Les bénéficiaires ont pu se préparer activement à chaque mobilité, au travers d'équipes pluridisciplinaires ayant organisé entre autres : - Visite préparatoire avec un ou deux bénéficiaires ; - Visite de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry ; - Ateliers émotion et écriture ; - Ateliers pédagogiques ; - Ateliers gestion de projet ; - Soutien dans l'obtention des papiers administratifs ; - Accompagnement psychologique ; - Visionnage de films et de pièces de théâtre ; - Découverte de la nourriture polonaise ; - Création d'un mémo linguistique individuel.
Préparer la logistique des séjours	Tout un travail en coopération avec les partenaires internationaux a permis d'organiser au plus proche du réel l'aspect logistique des mobilités. De plus, chaque projet a été ponctué d'une visite préparatoire s'étant déroulée au moins 2 mois avant la mobilité permettant à une équipe composée d'un ou deux bénéficiaires et de professionnels, de se rendre sur place pour vérifier la faisabilité logistique des projets (hébergement, déplacements, accessibilité, etc.).
Veiller au bon suivi des objectifs et au respect des besoins des bénéficiaires	Les objectifs étaient suivis opérationnellement par les équipes de terrain, accompagnées par le chargé de mission. Tout un travail a été réalisé pour rendre les objectifs les plus atteignables possibles, tout en respectant les souhaits des bénéficiaires. A plusieurs reprises, des décisions ont été prises par les professionnels, impactant les besoins des bénéficiaires.

Travailler en partenariat	Pour chaque mobilité, la coopération partenariale était centrale, puisque les AAP sont construits autour d'un partenariat induisant, au sein du projet, que chaque partenaire vienne avec un groupe de bénéficiaires (de chaque pays participant). Ainsi, la communication, en anglais, en amont, pendant et en aval des mobilités, a permis aux équipes pluridisciplinaires accompagnées du chargé de mission, de penser le projet avec les équipes accompagnantes des pays partenaires. Malgré quelques difficultés de communication ou quelques modalités de travail différentes, les relations partenariales ont plutôt permises le bon déroulé des mobilités.
Vérification budgétaire	Sur place, une personne était référente du suivi budgétaire des dépenses, en enregistrant les factures, et en gérant les flux d'argent.
Communiquer et suivre la mise en œuvre des projets	Sur le volet communication, ont été créés : - Kit expos, affiche ; - Communiqué de Presse ; - Ecrits dans le journal interne du dispositif ; - Publications réseaux sociaux et newsletter ; - Temps de restitution auprès des familles et des bénéficiaires. Sur le volet suivi, ont été créés : - Trombinoscope ; - Contrat d'engagement ; - Document d'information type infosheet ; - Drive ; - Padlet ; - Projet éducatif ; - Dossier ARS ; - Dossier EN ; - Documents de synthèse et de bilan.
Rédiger les bilans	Plusieurs bilans ont dû être rédigés, permettant de mettre en lumière les différents apprentissages des bénéficiaires. A ce titre, les bilans rédigés en 2023 sont : - 2 bilans destinés au programme Erasmus+ de l'UE ; - 1 bilan destiné à la FGPEP au titre d'une subvention Projet Innovant ; - 1 bilan destiné à la DRAJES au titre d'une subvention dans le cadre de l'année européenne de la jeunesse.

INDICATEURS

Nombre bénéficiaires partis : 15

Degré de satisfaction des bénéficiaires sur la gestion de projet : 80.5%

Degré de satisfaction des bénéficiaires sur la thématique : 83.3%

Nombre d'accompagnants : 18

Degré de satisfaction des accompagnants : NC

Qualité des activités préparatoires : NC

Nombre de bénéficiaires souhaitant participer de nouveau : 85%

Nombre de bénéficiaires souhaitant partir dans le même pays visité : 90%

LES PROJETS TERMINES DANS L'ANNEE

ECHANGE DE JEUNES « LA 22^E COMPAGNIE EN POLOGNE »

Code du projet : 2022-3-FR02-KA152-YOU-000098190

Titre du projet : La 22ème compagnie en Pologne

Type d'action : KA152-YOU

Appel : 2022

Cycle : Session 3

Secteur : Jeunesse

Etablissement/Service concerné : DITEP La Cristallerie

Date de début du projet : 01-01-2023

Date de fin du projet : 31-12-2023

Date de début de mobilité : 16-06-2023

Date de fin de mobilité : 22-06-2023

Subvention accordée initialement : 26 331,00€

Subvention accordée finalement : 22 866€

Coût réel du projet : 32 248€

« La 22e compagnie en Pologne » a été pensé par le DITEP La Cristallerie, en coopération avec l'association STRATEG, en Pologne. L'objectif premier est d'accompagner chacun des participants à l'échange à s'identifier en tant qu'individu appartenant à un groupe, à une Europe ayant une histoire politique, sociale, économique : le devoir de mémoire lié à la seconde guerre mondiale et à la citoyenneté européenne qui en découle.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

1. Confronter les bénéficiaires à des situations inconnues en les sortant de leur environnement naturel leur permettant de mettre en pratique les outils autour de la gestion de leurs émotions ;
2. Permettre aux participants de développer de l'autonomie ;
3. Rendre réel et factuel les apprentissages théoriques autour du devoir de mémoire ;
4. Développer un sentiment de confiance en soi en rapport aux expériences de terrain ;
5. Favoriser un sentiment d'appartenance à l'Union Européenne ;
6. Prendre conscience de ce qu'est le nazisme et ses répercussions sur l'Europe actuelle ;
7. Construire un lien durable entre les bénéficiaires et avec les professionnels accompagnants à long terme.

Le projet a principalement permis aux deux groupes de participer aux activités et ateliers suivants :

1. Etudes de documents et de films historiques ;
2. Atelier rencontre entre les groupes de STRATEG et de la Cristallerie ;
3. Echange d'expériences ;
4. Découverte du site d'Auschwitz ;
5. Visite de l'usine de Schindler ;
6. Balade dans les Mines de sel de Wieliczka ;
7. Visite de Cracovie ;
8. Temps de bilan et de jeux autour des apprentissages acquis ;
9. Partage d'un repas franco-polonais ;
10. Découverte des différences et des similitudes culturelles.

Les apprentissages acquis par les bénéficiaires sont (est décrit ici, l'évolution pré et post mobilité, entre parenthèses, sont des éléments extraits des discours des participants) :

1. Apprentissages éducatifs thématique + pays :
 - **pré-séjour** : il y a une vision d'un pays inconnu, buveur de vodka, où la mort est très présente par l'existence des camps d'extermination ;
 - **post-séjour** : les jeunes ont appris plus sur l'extermination des juifs, (nombre de morts, organisation des camps), sur Hitler et la dictature nazie (utilisation des cheveux, chaussures et vêtements des juifs). Certains ont aussi appris sur l'histoire de la Pologne et ses invasions.
2. Apprentissages culturels :

- **pré séjour** : vision de la Pologne par le seul prisme de l'éducatrice spécialisée polonaise, (de gens buveurs de vodka), avec quelques joueurs polonais de foot ;
 - **post séjour** : connaissances des spécialités culinaires polonaises (pierogis), d'une culture riche et intéressante, d'infrastructures différentes (le carrelage en guise de pavés dans la rue, système d'arrondissements lyonnais différents), de quelques mots polonais (tac, nié, Dzień dobry, Dziękuję, Dobry wieczór), (que les polonais sont sympas, humains).
3. Apprentissages liés au voyage :
- **pré séjour** : appréhension de l'avion (ce sera la première fois que je prends l'avion, peur de prendre l'avion), souhait d'apprendre des choses pour partir à l'étranger, rêve de visiter des pays ;
 - **post séjour** : voyage comme liberté et un moyen de se sentir libre, nouvelle expérience de l'avion mitigée, une envie de repartir à l'étranger, et une vision du voyage comme quelque chose de pas si difficile ; conscience du dépaysement.
4. Apprentissages liés aux rencontres sociales avec jeunes :
- **pré séjour** : les jeunes voient les polonais comme des personnes gentilles mais pas tous heureux ;
 - **post séjour** : apprentissage du lien avec des inconnus (ce qui m'a rendu joyeux c'est d'être avec les polonais, de discuter un peu), sortir de sa zone de confort (difficile et stressant de se présenter), apprendre à faire connaissance (feeling bien passé, je me suis senti à l'aise), se rendre compte que des jeunes d'autres pays sont semblables à soi (Ce sont des itépiens, ils sont comme moi).
5. Apprentissages des habilités sociales :
- **pré séjour** : peu de mention des habilités à développer des jeunes. Les professionnels avaient mentionné : sentiment d'appartenance, légitimer sa parole, autonomie, responsabilisation, faire groupe, se confronter à l'inconnu ;
 - **post séjour** : conscience des tensions au sein du groupe, développement des relations sociales avec les professionnels, empathie (gagner de la confiance en soi, s'ouvrir au monde, vivre ensemble).
6. Apprentissages gestion de projet :
- **pré séjour** : regarder des documentaires, s'informer sur le sujet, intégration des jeunes dans la préparation ;
 - **post séjour** : envie claire de plus s'investir à l'avenir, conscience des affaires à préparer, du budget que cela implique, que les jeunes doivent être bien accompagnés pour qu'ils puissent faire le projet complètement.

ECHANGE DE JEUNES « DECOUVERTE EUROPEENNE A TRAVERS LA CULTURE SUEDOISE »

Code du projet : 2022-3-FR02-KA152-YOU-000097505

Titre du projet : Découverte Européenne à Travers la Culture Suédoise

Type d'action : KA152-YOU

Appel : 2022

Cycle : Session 3

Secteur : Jeunesse

Etablissement/Service concerné : SESSAD Gerland (DITEP Maria Dubost)

Date de début du projet : 01-01-2023

Date de fin du projet : 31-12-2023

Date de début de mobilité : 03-07-2023

Date de fin de mobilité : 09-07-2023

Subvention accordée initialement : 35 926,00€

Subvention accordée finalement : 28 035€

Coût réel du projet : 27 334€

« Découverte Européenne à Travers la Culture Suédoise » a été pensé par le SESSAD Gerland, en coopération avec l'association Boo Folkets Hus, en Suède. L'objectif premier est de pouvoir balayer, avec les participants, les trois domaines travaillés au sein du SESSAD : l'éducatif, le pédagogique et le thérapeutique.

Objectifs éducatifs :

Développement des habilités sociales et relationnelles : L'idée d'être au sein d'un groupe, durant une semaine, sur un lieu inconnu permet aux bénéficiaires de vivre une expérience où ils ont été mis en situation de responsabilité et d'autonomie ;

Comprendre l'importance du collectif : en osant demander de l'aide, en s'appuyant sur l'autre, sans y voir une menace, trouver sa place au sein du groupe.

Objectifs pédagogiques :

Investir les bénéficiaires dans les apprentissages thématiques : trouver un intérêt dans l'apprentissage, remobiliser un versant scolaire, en faisant le lien avec la découverte de l'Europe et l'investissement dans une démarche de protection de l'environnement ;

Désacraliser les attendus scolaires : Sans mettre la pression sur un niveau d'excellence, les bénéficiaires

participaient à un travail de recherche, de prise d'informations et développent un plaisir dans l'apprentissage ;

Valoriser son savoir : autour de l'Europe par exemple, certains jeunes ont pu prendre une place de savant. Petit à petit le groupe appris à afficher leurs connaissances sans appréhension.

Les activités réalisées durant la mobilité sont :

1. Visite du parc naturel Tyresta ;
2. Actions au sein d'une ferme biologique ;
3. Activités en plein air au sein de la structure Boo Folkets Hus ;
4. Soirée festive autour de la culture suédoise ;
5. Temps de découverte de la ville et de musées.

Les apprentissages acquis par les participants sont (est décrit ici, l'évolution pré et post mobilité, entre parenthèses, sont des éléments extraits des discours des participants) :

1. Développement des connaissances de l'UE/Suède :
 - **pré-séjour** : il y a une vision de la seule union/région géographique de l'UE, d'un pays inconnu, froid, dont les jeunes connaissent les footballeurs ;
 - **post-séjour** : vision entraide entre pays/droit à voyager et se déplacer/facilités administratives ; connaissance des grands lacs suédois, des mesures de protection des espaces naturels, du droit à la nature, du mode de vie (heures de repas, climat...), de la propreté des rues, du système de royauté.
2. Intérioriser une posture sociale :
 - **pré séjour** : Suède perçue comme inconnue, seuls repères sont les photos des paysages, la vision du froid et d'une culture très différente (les Vikings, les belles blondes, peu accessible car faut prendre l'avion, une langue incompréhensible) ;
 - **post séjour** : autre perception des suédois (gentils, accueillants, souriants, généreux), langue parlée différente, vie couteuse avec monnaie différente.
3. Apprentissage des habilités sociales et de la vie en collectivité :
 - **pré séjour** : difficultés à se projeter sur un voyage collectif, souhait d'un groupe fun, où il y a de l'amusement ;
 - **post séjour** : apprentissages à ne pas être chez soi/sur Lyon, dormir dans un autre endroit, faire face à une langue inconnue, s'adapter aux horaires locaux, apprendre à se débrouiller, à comprendre, se repérer, apprendre à vivre seul, créer du lien avec les autres inconnus ; apprendre à vivre avec d'autres jeunes, à profiter des temps calmes et des temps collectifs, apprentissages à cuisiner ensemble, prendre des photos et des vidéos, créer des souvenirs.
4. Apprentissages thématiques :
 - **pré séjour** : curiosité à l'environnement, à la découverte d'un autre climat, à la géographie, et à la structuration de la ville autour de l'eau ;
 - **post séjour** : respect de la forêt, attention aux déchets (tri+ consignes), temps de repousse de la forêt suite incendie, milieux de vie de certaines espèces, construction de nichoirs en bois, droit à la nature.
5. Apprentissages gestion de projet :
 - **pré séjour** : pour certains, premier voyage à l'étranger, voir même première sortie de la ville de Lyon, quelques notions liées à la logistique (repas/hébergement/transports) ;
 - **post séjour** : apprentissage de la notion de JAMO (Jeune Ayant Moins d'Opportunité – vocabulaire européen), de ce qu'est une demande de financements européens, des

démarches administratives à faire pour voyager (papiers, sécurité sociale, argent, téléphone, dossier et contacts).

LES PROJETS EN COURS ET DEBUTES DANS L'ANNEE

PARTENARIAT DE COOPERATION « DIS ABILITIES »

Code du projet : 2023-1-FR02-KA220-YOU-000157037
Titre du projet : DIS Abilities - Different Inclusive Social Abilities
Type d'action : KA220-YOU
Appel : 2023
Cycle : Session 1
Secteur : Jeunesse
Etablissement/Service concerné : Les PEP 69/ML
Date de début du projet : 01-12-2023
Date de fin du projet : 30-11-2025
Subvention accordée initialement : 250 000€

En coopérant avec 3 organisations de jeunesse de 3 pays différents, Defoin (Espagne), Action Synergy (Grèce) et Sciarra Progetti (Italie), les PEP 69/ML ont obtenu l'appel à projets financé dans le cadre d'un partenariat de coopération, finançant l'innovation sociale en faveur de la jeunesse.

DIS Abilities vise, à travers la coopération entre le secteur du médico-social et de la jeunesse, à faciliter l'accès aux programmes Erasmus+ à des personnes en situation de handicap en :

1. Formant les professionnels du médico-social aux compétences de gestion de projet ;
2. Acculturant le médico-social à la coopération transnationale ;
3. Accompagnant les structures de jeunesse à proposer des activités inclusives ;
4. Améliorant la qualité et l'accessibilité des programmes erasmus+ ;
5. Suscitant l'engagement.

Pour cela, « DIS Abilities » a pour ambition de développer :

1. Un recueil de bonnes pratiques transnationales inspirantes, valorisant des projets Erasmus+ Jeunesse développés auprès des jeunes en situation de handicap ;
2. Une formation en gestion de projets Erasmus+ et autour de l'inclusion des projets, à destination des professionnels des secteurs médico-sociaux et jeunesse ;
3. Une campagne de sensibilisation à destination des personnes en situation de handicap ;
4. Une liste de recommandations à destination des institutions politiques européennes.

Le projet ayant débuté officiellement au 1^{er} décembre 2023, il fut cependant décidé, qu'opérationnellement, toutes les actions débiteront en 2024, pour une facilitation de l'organisation.

LES AAP DEPOSES DANS L'ANNEE

MOBILITE DES ANIMATEURS DE JEUNESSE « ACCESS EMAS »

Code du projet : 2023-3-FR02-KA153-YOU-000179582
Titre du projet : ACCESS (Advancing Cross-border Cooperation in Educational Support Services) - Développer la coopération Européenne en faveur de l'Education Inclusive
Type d'action : KA153-YOU
Appel : 2023
Cycle : Session 3
Secteur : Jeunesse
Etablissement/Service concerné : EMAS
Date de début du projet : 01-01-2024

Date de fin du projet : 31-08-2025

Subvention accordée initialement : 50 490€

En coopération avec 2 organisations de 2 pays différents, Kasa PT (Portugal) et Scuola Centrale Formazione (Italie) le collectif EMAS, travaillant conjointement avec l'Education Nationale, a obtenu l'appel à projets financé dans le cadre d'une mobilité des travailleurs de jeunesse.

Les objectifs du projet ACCESS sont :

1. Développer de nouvelles approches de coopération entre l'EN et les ESSMS visant à favoriser la dynamique inclusive par la découverte, l'échange et l'inspiration des approches, des pratiques et des moyens mis en oeuvre par d'autres pays ;
2. S'interroger sur les représentations de chacune des parties prenantes ;
3. Renforcer le collectif en créant une synergie positive entre l'éducation nationale et le médicosocial et ce, grâce aux expériences quotidiennes (observations, rencontres, échanges, réunions...) ;
4. S'approprier la culture de l'inter-métier à travers le partage quotidien d'un langage professionnel, de questionnements et de pratiques ;
5. Développer la prise d'initiative et l'adaptation des dispositifs dans un milieu nouveau ;
6. Créer de l'échange et de la coopération au niveau Européen.

Pour cela, les activités prévues sont :

1. Une mobilité de professionnels aura lieu au Portugal, en coopération avec Kasa PT, afin de rencontrer et découvrir le modèle d'école inclusive portugais. Pour cela, des temps d'immersion au sein d'écoles, d'échanges avec des professionnels, et de développement de connaissances sont prévus tout au long de la mobilité ;
2. Une mobilité de professionnels aura lieu en Italie, en coopération avec SCF, permettant l'immersion au sein d'une association qui développe un réseau d'écoles inclusives sur le territoire italien. A cela s'ajoute une rencontre avec la ville de Bologne pour aborder la question politique de l'école inclusive, ainsi que des temps d'ateliers et de réflexions autour des pratiques et méthodes inclusives à l'œuvre ;
3. Une activité de développement à travers la réalisation de capsules vidéos permettant de retracer les vécus et expériences des professionnels en mobilité ;
4. Une activité de sensibilisation permettant la rédaction d'un rapport et d'une synthèse de ce rapport retraçant les recommandations dressées par le collectif inspiré par les mobilités.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

L'activité des missions bénévolat et mobilité internationale étant fluctuante, la structuration partenariale reste principalement opérationnelle. Les partenaires sont donc mobilisés dans le cadre de projets spécifiques et ont pour objectifs de mettre en œuvre les activités en coopération de l'association. Seuls quelques partenaires relèvent plutôt d'un volet financier et sont ici identifiés comme tels.

LES PARTENARIATS LOCAUX ET DEPARTEMENTAUX

PARTENAIRES DE PROJET « ECHANGES DE JEUNES »

L'association France Nature Environnement a permis aux bénéficiaires du projet « A la découverte de l'Europe au travers de la culture suédoise », de profiter de 2 demi-journées de sensibilisation à la protection de la biodiversité.

PARTENAIRES DE PROJET « MOBILITE DES PROFESSIONNELS »

Au travers du Collectif EMAS, déployé sur le territoire du Rhône, ce sont 8 associations médico-sociales qui ont dû coopérer ensemble pour déposer l'AAP, ainsi que l'EN.

Les associations participantes au projet, au travers des coordinatrices EMAS sont :

- L'IRSAM (IDV Les Primevères)
- La Sauvegarde69 (SESSAD Gounot)
- Itinova (IME Bourjade)
- Odyneo (CEM Jean Marie Arnion)
- Acolea (DITEP La Bergerie)
- L'ADAPEI69 (IME Pierre de Lune, IME l'Oiseau Blanc, IME Perce Neige)
- Les PEP69/ML (DITEP La Cristallerie)

L'Education Nationale est elle aussi partie prenante du projet, au travers les postes d'EPRC et d'IEN sur le territoire du Rhône.

PARTENAIRES STRATEGIQUES

L'association Concordia a permis au chargé de mission de bénéficier de formations et d'accompagnements au dépôt des AAP Erasmus+.

PARTENAIRES BENEVOLAT

L'Internat Social Favre travaille depuis peu en collaboration avec le Rotary Club, au travers du Rotar'Act, pour identifier des bénévoles au soutien scolaire.

L'école l'ARFRIPS a permis à l'association de présenter aux étudiants les missions de bénévolat proposées, tout comme l'UCLY et l'Université Lyon 1 auprès de qui des axes de communication ont permis d'identifier des bénévoles.

La Métropole de Lyon est partenaire financier de l'activité bénévolat au travers de son AAP Contrat Métropolitain de Prévention et de Protection de l'Enfance, 2022.

LES PARTENARIATS REGIONAUX

PARTENAIRES STRATEGIQUES

Le projet DIS Abilities intègre un partenaire associé, Romans International, association de jeunesse basée en Isère, travaillant depuis plusieurs années dans le champ de la mobilité internationale.

La DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), vient en appui sur l'aspect financements des projets, dans une dynamique stratégique régionale.

BENEVOLAT

Un partenariat avec la MAIF permet de construire, au sein de l'association, une offre pour du mécénat de compétences, auprès des personnes salariées MAIF de la région.

L'AMOPA, association des Palmes Académiques, aide l'association sur la diffusion des offres de bénévolat.

LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

PARTENAIRES DES PROJETS « ECHANGES DE JEUNES »

Plusieurs partenariats avec des structures étrangères ont permis la bonne mise en œuvre des « échanges de jeunes » :

- Boo Folkets Hus, une structure suédoise autour de l'accompagnement des jeunes de la périphérie de la ville. Cette structure a pour vocation le jeu, l'animation socioculturelle et les apprentissages informels pour œuvrer en faveur d'une société plus inclusive ;
- STRATEG, structure polonaise de jeunesse (intermédiaire avec les structures de terrain) ;
- XX Liceum Ogólnokształcące im. Leopolda Staffa w Krakowie, lycée local polonais, dont certains jeunes participèrent au projet jeunesse avec le groupe français.

PARTENAIRES DE PROJETS DE PROFESSIONNELS

A l'occasion des journées métiers PEP, en 2022, une rencontre a eu lieu avec deux structures européennes travaillant dans le champ du handicap : KASA PT (Portugal) et Scuola Centrale Formazione (Italie). Ces deux partenaires ont collaboré à la rédaction du projet ACCESS EMAS afin d'échanger sur les pratiques autour de dynamiques inclusives.

Une collaboration avec le JAG a été initiée pour construire un AAP à déposer en 2024, avec l'ERHR. Le JAG est une association de personnes en situation de polyhandicap qui vise à promouvoir la place des personnes concernées dans les réflexions politiques en Suède.

PARTENAIRES STRATEGIQUES

Pour le projet DIS Abilities, ce sont trois partenaires, de trois pays différents qui sont mobilisés :

- Sciara Progetti (association de théâtre et d'éducation populaire en Italie) ;
- Action Synergy (association de jeunesse en Grèce) ;
- Defoin (association de jeunesse et organisme de formation en Espagne).

L'Union Européenne, au travers de l'Agence Nationale Erasmus+, intervient en tant que partenaire financier des PEP 69/ML par les subventions accordées pour les projets mis en œuvre en 2023.

L'ORGANISATION DE LA MISSION BENEVOLAT

La mission bénévolat pris une place importante dès 2022, suite à l'obtention par les PEP 69/ML d'un Appel à Projets proposé par la Fédération Générale des PEP : *1 jeune 1 mentor*. La volonté de cette démarche était de dynamiser des activités de bénévolat sur le terrain, en complément des métiers portés par les professionnels des structures, auprès des bénéficiaires. Initialement, l'activité était portée sur du mentorat. Enfin, l'activité bénévolat a finalement été rattachée à l'Action Sociale de l'association.

LE PROJET DE L'ACTIVITE BENEVOLAT

DU MENTORAT AU BENEVOLAT

A la suite du déploiement de l'activité mentorat au sein de l'association, le diagnostic de territoire et la co-construction des activités avec les professionnels, a permis de recadrer le projet, ne se centrant plus seulement sur l'activité du mentorat. Ainsi, l'activité mentorat s'est transformée en activité bénévolat en septembre 2023. Cette transformation permis d'inclure un panel plus large d'activités auprès des bénéficiaires, ne rentrant plus dans les cases jugées plutôt restreintes, du mentorat.

UNE ACTIVITE EN CONTINU

Le bénévolat, initialement entamé par l'obtention de financements, reste positionné au sein de l'organisation comme un fil rouge, malgré le peu de financements obtenus en 2023. Ce souhait provient principalement d'une volonté institutionnelle de continuer de travailler au déploiement d'actions bénévoles de terrain, en complément d'actions bénévoles politiques (entre autres via les actions du Conseil d'Administration). Cette ambition a pour vocation de réactiver un vivier militant et impliqué auprès des bénéficiaires, au sein de l'association.

UNE MISSION D'ETAYAGE ET DE RESSOURCE AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES

L'activité bénévolat s'est donc recentrée, d'un point de vue stratégique, vers une fonction ressource et étayage des établissements et services internes aux PEP 69/ML, qui souhaitent développer ces activités. Cela permet entre autres de diminuer le temps de travail dédié à cette activité en restant concentré sur l'accompagnement des professionnels et directions de terrain, autour de cette activité. Ce changement stratégique permet entre autres d'avancer en concordance avec les besoins de terrain et les souhaits des bénéficiaires, tout en s'adaptant continuellement aux réalités définies par les équipes.

LES MISSIONS STRATEGIQUES

ETUDE DU TERRITOIRE

En 2023 fut réalisé, dans la continuité du travail effectué en 2022, un travail de diagnostic du territoire. Tout d'abord, la rencontre de multiples organisations, sur le territoire de la Métropole de Lyon et du Rhône, a

permis aux PEP 69/ML de mieux comprendre le tissu associatif coordonnant des activités mentales auprès des bénéficiaires. Ce premier diagnostic permis entre autres, de se rendre compte que l'activité mentorat était déjà bien portée sur le territoire et que l'existence d'une multitude de ressources et de compétences réduisait le besoin des PEP 69/ML de se positionner comme structure leader sur ce champ.

Dans cette continuité, un travail d'étude du territoire fut réalisé sur le site du dispositif SAMNA à Vernay (Hauts-Beaujolais), concernant la question du bénévolat. De réelles questions concernant le dispositif se sont posées au travers de cette étude, entre autres les enjeux locaux de valorisation des activités. Tout d'abord, de nombreuses ressources existantes sur le territoire ne sont pas activées, ou peu activées (telles que les collectivités territoriales ou les structures socioculturelles aux alentours). Ces ressources sont qui plus est mises à mal car le dispositif ne jouit pas d'une notoriété très positive sur le territoire, et ainsi, dans ce type de localisation où le bénévolat passe beaucoup par le bouche-à-oreille, celui-ci est mis en grande difficulté. Ainsi, la dynamique réseau et l'aspect proximités relationnelles devient un facteur primordial pour identifier et pérenniser de potentiels bénévoles et stimuler l'activité.

ACCULTURATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES, ET LEURS PROFESSIONNELS, A L'ACTIVITE

Tout au long de l'année 2023, un travail d'acculturation continua à prendre place, entre autres au travers de plusieurs actions :

1. De sensibilisation

Un travail continu au sein des établissements et services, auprès des professionnels et des bénéficiaires, a été réalisé pour promouvoir l'activité.

2. De communication

Plusieurs actions de communication interne, et externe, ont permis de valoriser les actions réalisées auprès des bénéficiaires, permettant de faire rayonner l'activité et inspirer d'autres personnes à entamer ce type d'activités.

RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET PLANIFICATION BUDGETAIRE

Une veille active des Appels à Projets, financements continus et autres actions politiques et institutionnelles est effectué, avec pour ambition de rester informé au mieux des directives gouvernementales et des potentiels financements émergents.

Un outil de planification budgétaire a été créé, permettant à la fois le suivi des budgets annuels et la planification financière de l'activité.

AMELIORATION CONTINUE

Une démarche d'amélioration continue permet la critique et la remise en question des pratiques, outils et process en place autour de l'activité bénévolat. Cette amélioration continue est, entre autres, alimentée par la démarche qualité et évaluation de l'activité, et s'inspire des retours des professionnels, des bénéficiaires et des bénévoles en activité.

Cette amélioration continue passe par la signature d'une charte d'engagements entre les bénéficiaires, les bénévoles, les familles et l'établissement ou service. Cette charte d'engagement stipule les objectifs et ressources de chacune des parties prenantes et établit les actions de l'année.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

DES FINANCEMENTS DIFFICILES A OBTENIR

Pour l'activité bénévolat, l'élément indésirable le plus complexe est la pérennisation financière de l'activité. Le nombre d'AAP et de financements pérennes pour cette activité étant rare, l'activité est en large déficit, et a du mal à se stabiliser.

UN EQUILIBRE ENTRE BENEVOLAT ET TRAVAIL PROFESSIONNEL DIFFICILE A PERCEVOIR

Au sein des établissements et services de l'association, le travail d'acculturation a aussi pour objectifs de permettre aux équipes professionnelles de mieux comprendre comment l'activité bénévolat peut s'inscrire en complément de l'activité professionnelle. En cela, plusieurs résistances ont été mentionnées venant mettre en

lumière l'importance de la complémentarité, en valorisant le fait que le bénévolat ne viendrait aucunement remplacer l'activité professionnelle. Ainsi, l'activité vient intrinsèquement questionner les organisations et leur manière d'appréhender leur travail pluridisciplinaire.

ASPECTS FINANCIERS

DES FINANCEMENTS PARTIELS OBTENUS

Un seul AAP a été obtenu, de la part de la Métropole de Lyon, dans le cadre du Contrat Métropolitain de la Protection et de la Prévention de l'Enfance (CMPPE). La somme obtenue est 1 500€ pour l'année 2023.

UN COUT SUPERIEUR AUX RECETTES

Le coût salarial affecté pour l'année 2023 est l'équivalent d'un 0,5ETP de janvier à août, puis d'un 0,35ETP de septembre à décembre, pour un équivalent de 21 415,60€. A cela s'ajoute une régulation d'une subvention obtenue en 2022, de 3 997€. Le total de l'activité bénévolat s'élève à un déficit de 23 918,60€

Groupe 1		
N° compte	ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS	6
	Vie quotidienne séjour	6
	Voyage séjour	0
	Voyage préparatoire	0
601	Alimentation	0
	Alimentation - Gestion Libre	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0
	Fournitures	0
607	Achats de marchandise	0
6242	Transports d'usagers	6
	Transports - Gestion Libre	6
625	Déplacements, missions et réceptions - voyages	0
	Voyages gestion Libre	0
	Hébergement Gestion Libre	0
626	Frais postaux et frais de télécommunication	0
6287	Remboursement de frais	0
	TOTAL GROUPE I	6
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	0
64	Salaires personnel interne	0
		21 416
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (impôts)	0
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0
	TOTAL GROUPE II	21 416
Groupe 3		
	CHARGES GESTION COURANTE	0
616	Primes d'assurances	0
617	Etudes et recherches	0
623	Information, publications, relations publiques	0
627	Services bancaires et assimilés	0
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0
658	Charges diverses de gestion courante	0
	CHARGES FINANCIERES	0
66	Charges financières / intérêts emprunt	0
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 997
678	Autres charges exceptionnelles	3 997
	TOTAL GROUPE III	3 997
	TOTAL GENERAL GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III	25 419
Groupe 4		
	Produits	1 500
74	Subventions d'exploitation	1 500
	Subventions européennes	0
	Subventions région	0
	Subventions département	0
	Subventions ML et ville	1 500
	Autres subventions d'exploitation	0
	Subventions FGPEP	0
	AUTRES PRODUITS	0
	TOTAL GROUPE IV	1 500
	TOTAL GENERAL GROUPE IV - GROUPE I,II,III	-23918,6

L'ORGANISATION DE LA MISSION MOBILITE INTERNATIONALE

La mission mobilité internationale continue à s'institutionnaliser au sein de l'association des PEP 69/ML, et en grande partie via la mise en œuvre des projets de mobilité, permettant aux établissements et services d'expérimenter ces nouvelles pratiques. A cela s'ajoute une seconde dimension, ayant pour vocation d'ouvrir l'activité à d'autres organisations du social et du médico-social, en mettant à disposition ressources, compétences et outils, au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes. Pour cela, l'association continue de prendre une place de tête de réseau sur cette thématique et appuie pour construire des partenariats plus forts avec des organisations ayant de potentiels besoins d'accompagnement au développement des projets de mobilité.

LE PROJET DE L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

UNE CONSOLIDATION DES COMPETENCES ET CONNAISSANCES ACQUISES

2023 permis à l'association de mettre en œuvre les premiers projets de mobilité et ainsi consolider une part non négligeable de compétences et connaissances, liées à la gestion de projet. Que ce soit sur le volet budgétaire, de planification, de mise en œuvre ou de bilan, l'association, dans une démarche continue de développement, travaille à la construction d'outils de base, qui pourront être utilisés, par elle-même, ou bien par les autres. Plusieurs formations à la gestion de projet furent complétées par un suivi proposé par des organisations de jeunesse ayant de fortes compétences liées aux projets Erasmus+ Jeunesse. Tous ces éléments viennent enrichir, depuis l'hiver 2023, un processus de consolidation des outils et ressources développées, avec pour ambition de les rendre accessible à d'autres organisations et personnes en situation de handicap.

UNE ACTIVITE A VOCATION REGIONALE

L'activité de mobilité internationale a pour vocation d'avoir un rayonnement régional. Effectivement, au travers de l'appui de la DRAJES, la stratégie de l'association vise à ouvrir les compétences et ressources acquises sur la thématique pour permettre d'en faire bénéficier le plus grand nombre, sur la région AuRA. Ce positionnement est né d'un constat réalisé en 2022, par la DRAJES, qu'un nombre très restreint d'organisations du social et du médico-social s'emparaient des dispositifs Erasmus+ Jeunesse. Ainsi, au travers des projets entamés en 2023, DIS Abilities, ACCESS EMAS, ou bien même le projet déposé Swedempowerment, à chaque fois est pensée la dimension partenariale permettant d'ouvrir la mobilité européenne et internationale, à d'autres acteurs. C'est chemin faisant, que l'association a pour objectif de faire rayonner ses actions et ainsi inspirer et donner envie à d'autres organisations de s'en saisir.

LA VALORISATION DES ACTIVITES DE MOBILITE INTERNATIONALE

Dans la même démarche de l'ouverture régionale, le travail d'acculturation vient se nourrir par la valorisation des activités. Ainsi, deux temps de restitution des « échanges de jeunes » ont eu lieu en 2023, auprès des familles des bénéficiaires, permettant de faire rayonner les expériences des groupes. A cela s'ajoute tout un

volet communication qui permis de diffuser largement au-delà des PEP 69/ML, les résultats et impacts liés aux deux projets « échanges de jeunes ». En 2023, la Fédération Générale des PEP a créé un Comité de Pilotage Europe & Migrations, permettant au chargé de mission de valoriser les actions de l'association au niveau national.

LES MISSIONS STRATEGIQUES

ETUDE DU TERRITOIRE ET DES BESOINS

A la suite d'une première étape d'étude des besoins des territoires, 2023 a permis de valider l'intérêt de l'activité mobilité internationale, à la fois en interne de l'association, et en externe. Effectivement, la démarche d'innovation sociale portée par l'activité répond à de nombreux besoins actuels des organisations :

- Recréer des dynamiques collectives au sein des équipes ;
- Mobiliser, faire adhésion, motiver les équipes ;
- Remettre au cœur des projets, les personnes concernées et bénéficiaires ;
- Rechercher des cofinancements, diversifier ses financements.

ACCULTURATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES, ET LEURS PROFESSIONNELS, A L'ACTIVITE

Pourtant, un travail certain est à déployer, pour démontrer aux organisations que l'activité mobilité internationale répond à ces besoins. Ainsi, le travail d'acculturation est toujours en œuvre, et a permis, en 2023, d'organiser plusieurs temps de présentation de l'activité, que ce soit en interne, mais aussi en externe, auprès d'organisations partenaires de l'association. Ce travail d'acculturation et d'aller-vers les professionnels et les personnes concernées, a été facilité lors de la mise en œuvre des deux premiers « échanges de jeunes » à l'été 2023. Entre autres, car avoir la preuve que des voyages ont été réalisés, permet de beaucoup plus facilement rassurer et légitimer le discours de la possibilité d'aller vers ce type de programme. Enfin, le plus grand travail d'acculturation reste toujours sur l'utilité des fonds européens pour favoriser la coopération transnationale dans l'innovation sociale. Ce travail là permettra, dans le temps, la diversification des financements des organisations.

CREATION D'UN RESEAU HANDICAP AUTOUR DE LA MOBILITE EUROPEENNE

Afin de mener au mieux le travail d'acculturation, et de faire rayonner les projets sur le territoire, les PEP 69/ML a pour ambition de devenir chef de file d'un réseau handicap autour de la mobilité européenne. Travailler en réseau est dans l'ADN de l'association, et c'est bien pour cela qu'elle souhaite tout de suite se lancer dans une dynamique de création de partenariats de long-terme, de lancer une dynamique collective, permettant à la fois de continuellement créer des projets et d'en faire bénéficier d'autres organisations. La première étape identifiée dans l'activité mobilité internationale, est la création de réseau par le projet. Ainsi, le dépôt de l'AAP ACCESS EMAS, a permis, à 8 organisations médico-sociales, ainsi que l'EN, de collaborer ensemble autour de la mobilité internationale.

RENCONTRES PARTENARIALES, LOCALES ET INTERNATIONALES

La création de partenariats, de projets, ou stratégiques, devient une mission centrale au sein de l'activité mobilité internationale. Le travail se révèle nécessaire à plusieurs niveaux : sur le volet projet, l'activité transnationale nécessite la recherche et création de partenariats au sein de l'Europe, condition principale dans l'AAP. Le chargé de mission a pu, en 2023, rencontrer une diversité de partenaires, que ce soit en visioconférence ou en présentiel, et ainsi pu connaître et reconnaître le travail d'autres organisations. S'inscrire dans des partenariats, c'est aussi accepter la démarche de faire avec eux, et c'est comme cela qu'est né le projet DIS Abilities, qui, initialement, n'était pas forcément prévu pour 2024. Les temporalités des partenaires rencontrés ont fait que le dépôt du KA2 fut rédigé en mars 2023. Le tissage de liens avec les partenaires induit aussi plusieurs propositions récurrentes de ceux-ci pour la participation de l'association à de nouveaux projets.

RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET PLANIFICATION BUDGETAIRE

L'enjeu de la recherche de financements se fit centrale sur 2023, puisque pour pérenniser le poste en 2024, un travail stratégique était nécessaire pour identifier comment ce poste allait pouvoir être financé. Ainsi, le poste

de chargé de mission est financé exclusivement par des AAP, et se retrouve donc dépendant du dépôt des demandes de subvention pour continuer. La démarche innovante de l'activité mobilité internationale, permis au chargé de mission de se saisir d'une subvention complémentaire de la FGPEP, liée aux projets innovants. Ces enveloppes permirent de financer le volet ingénierie, recherche de partenaires, préparation et planification des mobilités, ainsi que le volet évaluation. Tout le volet coordination reste très peu financé par l'Union Européenne, pour laquelle elle dédie des enveloppes faibles. Ainsi, le travail de recherche de financements se réalise par deux points de départ :

- Identifier le nombre maximum de projets pouvant être portés, dans le cadre du poste, et ainsi, évaluer l'enveloppe financière maximum pouvant être rapportée pour le poste ;
- Répondre à des AAP complémentaires, en continu, permettant d'avoir une base hors projets européens de financement de poste.

AMELIORATION CONTINUE ET EVALUATION

L'évaluation de la stratégie de l'activité, permet de prendre de la hauteur et s'inscrire dans une démarche de qualité du processus. Ainsi, l'activité, nourrie, de plusieurs indicateurs dépendants des différents AAP auxquels elle répond, permet d'avoir des retours d'expérience des personnes concernées, des professionnels participants, et des organisations. Pour procéder aux évaluations, plusieurs outils d'autoévaluation individuelle et d'évaluation collective ont été pensés, permettant de faciliter la critique et la progression.

Les indicateurs utilisés pour évaluer la démarche stratégique de l'activité mobilité internationale, sont :

- Nombre de structures partenaires sur le territoire: 8
- Diversité des structures accueillantes ou émettrices au sein des projets de mobilité jeunesse : 1 centre social, 1 association culturelle, 3 associations de jeunesse, 2 associations handicap
- Qualité des partenariats et pérennisation de ceux-ci : le partenaire suédois a exprimé son souhait de collaborer de nouveau
- Nombre de structures partenaires à l'international : 7
- Nombre d'ateliers de sensibilisation réalisés en interne : 4
- Nombre d'interventions auprès de partenaires : 4

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

DES DIFFICULTES LIEES AUX PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Les principales difficultés rencontrées sur le projet de « La 22^e Compagnie en Pologne », se sont trouvées vis-à-vis du partenaire et des difficultés à avoir des réponses concrètes concernant l'avancée du projet. Ainsi, cette difficulté a mis en danger la mobilité puisqu'à 5 jours du départ, le groupe français n'avait toujours pas de réponses du partenaire concernant la présence, ou non, d'un groupe de polonais sur place. Pour surpasser cette difficulté, après avoir effectué de nombreuses tentatives de contact avec le partenaire (par email, téléphone), le chargé de mission a pris contact avec l'Agence Française Erasmus+, qui elle-même pris contact avec l'Agence Polonaise. 2 jours après, le partenaire polonais est revenu vers le groupe français confirmant la présence d'un groupe de jeunes polonais sur place disponibles pour les activités.

Lors d'un temps de réunion pendant la mobilité avec le partenaire, a été mentionné les difficultés de coopération et la particularité du groupe français en situation de handicap, ayant des besoins bien particuliers et avec lesquels le partenaire polonais n'avait jamais eu l'opportunité de travailler dans le passé. Ainsi, à partir de cette réunion, les deux partenaires ont pu mieux comprendre ce qu'attendait l'autre et ont pu apaiser les difficultés éprouvées avant « l'échange de jeunes ». Un réel enjeu se situe donc dans le travail entre organisations médico-sociales et organisations hors de ce secteur. Travailler en coopération est possible si les besoins et attentes de chaque partie prenante sont bien stipulées, et si les rôles sont clairs. Ce type de projet doit limiter au mieux les impacts indésirables sur les bénéficiaires participants.

DES LOGIQUES INSTITUTIONNELLES RALENTISSANT LA DYNAMIQUE DE L'ACTIVITE

Les profils des participants ayant des besoins spécifiques, induit un travail minutieux des équipes pluridisciplinaires, et les institutions impliquées dans les projets ont dû faire face à un changement de pratiques, pouvant amener son lot d'éléments indésirables. Ainsi, les DITEP ont été confrontés à des difficultés

organisationnelles internes pour évaluer l'état psychique des jeunes et ont dû prendre des décisions pour eux amenant à une non-participation, alors même que les jeunes étaient informés de leur participation et souhaitaient rester dans le groupe. Cela a fait émerger des situations de tension en interne des équipes, amenant parfois à une instabilité du projet.

Malgré l'échec des organisations à remplir les conditions nécessaires au départ de certains bénéficiaires, laissant plusieurs d'entre eux à l'écart des projets, un temps de réunion institutionnel post-mobilité a permis de réaborder ces difficultés et clarifier les rôles individuels et collectifs ainsi qu'à remettre au centre la participation active des jeunes comme objectif principal.

UN EQUILIBRE FINANCIER ENCORE DIFFICILE A TROUVER

L'équilibre financier est un élément central dans l'activité mobilité internationale puisqu'il ramène des enjeux de stabilisation et pérennisation de l'activité. L'aspect incertain de la continuité des AAP dans le futur rend indispensable le volet stratégique permettant la planification des projets. Cependant, cette planification se heurte aux capacités des établissements et services à porter, de manière régulière, ce type de projets.

ASPECTS FINANCIERS

UNE PLURALITE DE SOURCES DE FINANCEMENT

Concrètement, sur l'activité Mobilité Internationale, les sources de financement obtenues pour l'année 2023 sont :

- AAP Erasmus+ « Découverte Européenne à Travers la Culture Suédoise » : 28 035€
- AAP Erasmus+ « La 22ème compagnie en Pologne » : 22 866€
- AAP Projets Innovants FGPEP : 12 500€

Deux AAP ont été obtenus en 2023, dont les enveloppes serviront à financer 2024 et 2025 :

- AAP Erasmus+ « DIS Abilities » : 250 000€
- AAP Erasmus+ « Acces Emas » : 50 490€

DES POSTES FINANCIERS PLUTOT LIES A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Sur 2023, l'activité Mobilité Internationale :

- Alimentation et repas : 4 106€
- Activités thématiques : 2 032€
- Transports et voyages : 16 737€
- Hébergements : 9 092€
- Rémunérations des partenaires : 1 534€
- Salaires de personnels : 30 878€ (dont 21 415€ de salaire du chargé de mission).

L'activité Mobilité Internationale fait ressortir un déficit, sur l'année 2023, de 1 103€.

Groupe 1		Réel
N° compte	ACHATS	6 137
601	Alimentation	4 106
	Alimentation - Séjour	3 699
	Alimentation - Visite préparatoire	407
	Alimentation - Gestion Libre	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 032
	Fournitures	2 032
607	Achats de marchandise	0
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	25 911
6242	Transports d'usagers	2 393
	Transports - Séjour	2 100
	Transports - Visite préparatoire	293
	Transports - Gestion Libre	22
625	Déplacements, missions et réceptions - voyages	23 436
	Voyages séjour	12 788
	Voyages visite préparatoire	1 556
	Déplacements Gestion Libre	0
	Hébergement séjour	8 305
	Hébergement visite préparatoire	787
	Hébergement Gestion Libre	0
626	Frais postaux et frais de télécommunication	0
6287	Remboursement de frais	82
	TOTAL GROUPE I	32 049
Groupe 2		
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 534
64	Salaires personnel interne	9 463
64	Salair personnel gestion de projet	21 415
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (impôts)	0
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0
	TOTAL GROUPE II	32 412
Groupe 3		
	CHARGES GESTION COURANTE	43
616	Primes d'assurances	0
617	Etudes et recherches	0
623	Information, publications, relations publiques	43
627	Services bancaires et assimilés	0
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0
657	Charges diverses de gestion courante	0
658	CHARGES FINANCIERES	0
	Charges financières / intérêts emprunt	0
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
	Autres charges exceptionnelles	0
678	TOTAL GROUPE III	43
	TOTAL GENERAL GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III	64 503
Groupe 4		
	Produits	63 400
74	Subventions d'exploitation	50 900
	Subventions européennes	50 900
	Subventions région	0
	Subventions département	0
	Subventions ML et ville	0
	Autres subventions d'exploitation	12 500
	Subventions FGPEP	12 500
	AUTRES PRODUITS	0
	TOTAL GROUPE IV	63 400
	PRODUITS - CHARGES	-1 103

RESSOURCES HUMAINES

Les activités mobilité internationale et bénévolat sont actuellement dimensionnées pour un poste, en 0,7ETP depuis septembre 2023.

ACTUALITES DU POSTE

Le poste de chargé de mission ayant été créé en 2022, a pu se stabiliser au travers d'une alternance effectuée dans le cadre du Master 2 Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire, effectuée entre septembre 2022 et septembre 2023. A la suite de cette alternance, le poste a été dimensionné en 0,7ETP en CDI.

ACTIONS DE FORMATION

VALIDATION D'UN MASTER GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2023 signa la fin de l'alternance dans le cadre du Master GOESS de l'Université Lyon 2, durant lequel le chargé de mission a pu apprendre sur les thématiques suivantes :

- Histoire et enjeux de l'ESS ;
- Finances, droit et comptabilité de l'ESS ;
- Management et gouvernance dans les organisations de l'ESS ;
- Territoires et dynamiques partenariales ;
- Développement local, européen et entrepreneuriat ;
- Ethique et ressources humaines ;
- ESS et transition écologique.

Plusieurs dossiers professionnels ont été réalisés sur les dimensions suivantes :

- Etude de territoire sur les Hauts Beaujolais ;
- Etude marketing sur le Centre ADPEP Formation ;
- Etude gouvernance sur la structure de l'association ;
- Etude de la Qualité de Vie au Travail sur le dispositif Bossuet ;
- Etude sur les aspects législatifs de l'association.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

L'année 2024 va avoir pour objectif de continuer à pérenniser et stabiliser les activités, tout en continuant leur déploiement, sur plusieurs établissements PEP 69/ML pour le bénévolat, et sur une échelle régionale, pour la mobilité internationale.

CONTINUER LA MONTEE EN COMPETENCE DES PEP 69/ML SUR LA GESTION DE PROJETS EUROPEENS ERASMUS+

LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES LIEES A LA MOBILITE DES PROFESSIONNELS

La mise en œuvre du projet ACCESS EMAS et du projet Swedempowerment (sous réserve que celui-ci soit financé par l'UE), va permettre à l'association de développer ses compétences de gestion de projet, liées à la mobilité des professionnels. Ces deux projets vont permettre de travailler directement sur le développement de connaissances thématiques, avec des équipes professionnelles : autour de l'autodétermination pour le projet Swedempowerment et de l'école inclusive, pour le projet ACCESS EMAS. Ainsi, l'association va pouvoir tester pour la première fois ces mobilités de professionnels et sera très attentive aux impacts sur les équipes et les institutions, permettant d'observer les opportunités à continuer dans ce type de pratiques. L'intérêt ici est bien de développer, sur le long terme, des activités complémentaires entre l'enrichissement de pratiques par la mobilité et le développement des actions sur le territoire.

LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES LIEES AUX PARTENARIATS DE COOPERATION

2024 va être une année pour pouvoir tester la mise en œuvre du partenariat de coopération DIS Abilities, et entre autres, le fait que ce projet soit transversal aux différents établissements et services de l'association. Ainsi, ce projet test va permettre de consolider les apprentissages liés à ce type de financements avec la volonté de pouvoir ensuite développer d'autres partenariats de coopération, qui sont, à l'heure actuelle, les AAP les plus rémunérateurs.

LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES LIEES AUX PROJETS EUROPEENS

Via la mise en œuvre du projet DIS Abilities, l'association a pour vocation de développer ses compétences et connaissances liées à la gestion de projets européens Erasmus+ et à l'inclusivité de ces mêmes projets. Ainsi, l'intérêt de l'association est de pouvoir permettre à ses bénéficiaires, ses professionnels et son réseau, de pouvoir profiter des résultats de l'AAP :

- Le livret de bonnes pratiques sur les projets inspirants d'Erasmus+ Jeunesse ;
- La formation sur la gestion de projets Erasmus+ jeunesse ;
- L'implication des bénéficiaires dans le processus de gestion de projets ;
- La publication d'un plaidoyer à destination des élus européens visant à améliorer l'inclusivité des programmes Erasmus+ Jeunesse.

TRAVAILLER SUR UNE PERENNISATION DE L'ACTIVITE MOBILITE INTERNATIONALE

Un réel enjeu pour 2024 se dresse, celui, financier, tout d'abord, permettant dans la mesure du possible, d'arriver à un équilibre en fin d'année, entre les recettes et dépenses, et, le second, s'assurer que l'activité mobilité internationale ne soit pas une activité éphémère, mais bien une action à institutionnaliser.

UN EQUILIBRE FINANCIER A TROUVER

L'association a pour objectif de pouvoir stabiliser l'activité financièrement en travaillant sur un plan de charge plus précis permettant d'identifier la quantité de projets pouvant être portés au sein de l'activité et la rémunération de chacun d'entre eux, permettant de voir l'équilibre entre charge de travail et rentrée d'argent. Ce travail doit être réalisé en prenant en considération les actions auprès des bénéficiaires, des professionnels et celles liées à des démarches d'innovation sociale. L'association souhaite, au travers de cet équilibre budgétaire, s'assurer toutefois que l'accent principal reste mis sur les projets à destination des bénéficiaires. L'activité mobilité internationale doit servir en priorité les publics accompagnés et ne doit pas seulement être une manière de faire rentrer des recettes pour l'association.

UNE VOLONTE D'INSTITUTIONNALISER L'ACTIVITE EN INTERNE

L'association, en inscrivant dans son projet associatif 2023-2028, l'activité mobilité internationale, a permis un premier niveau d'institutionnalisation de ces actions. Cependant, cela n'est pas suffisant pour s'assurer que ces projets ne soient pas de simples actions ponctuelles et éphémères, mais viennent bien s'inscrire dans la continuité et la durée. Ainsi, l'association réfléchit actuellement aux manières de pouvoir rendre pérenne ces activités, et une piste à explorer est celle de l'accréditation. Cette accréditation, donnée par l'UE, permet à l'association de planifier un nombre de projets Erasmus+ (de jeunes ou de professionnels), jusqu'en 2027. Ainsi, cela allégerait les modalités administratives de dépôt des AAP et obligerait l'association à mobiliser ses bénéficiaires et professionnels, chaque année, en remplissant un quota de projets définis à l'avance. Cette volonté d'accréditation pourrait permettre d'inscrire dans la durée l'activité, tout en prenant le parti que ces actions sont intéressantes et qu'une volonté de s'inscrire de manière continue dans ces actions émane des équipes terrains et bénéficiaires

LE CHOIX DE TRAVAILLER SUR UNE DYNAMIQUE REGIONALE

L'activité mobilité internationale a pour ambition de développer une fonction ressource accessible et disponible pour toutes les organisations du champ social et médico-social sur la région AuRA. Ainsi, une attention est donnée à la formalisation d'outils et ressources à mettre à disposition, mais aussi à la manière dont ces outils et ressources sont mises à disposition (formation, plateforme numérique, etc.). A cela s'ajoute un travail continu d'acculturation du territoire à ce type de pratiques.

Pour appuyer cette dynamique territoriale, le chargé de mission a pu intégrer un groupe de travail national, au sein de la FGPEP, autour de l'Europe et des migrations. Cette démarche permet de prendre de la hauteur et viendra, en 2024, nourrir les réflexions locales.

DEVELOPPER LES ACTIONS BENEVOLES ET TROUVER DES FINANCEMENTS

UNE CONTINUITE DANS LES ACTIVITES DEJA EN PLACE

- Au sein de l'Internat Social Favre, la présence de la personne en Service Civique et du temps dédié au périscolaire va permettre de diffuser plus largement l'offre et accueillir de potentiels bénévoles supplémentaires ;
- Au sein du Dispositif Bossuet, un bilan de fin d'année scolaire va être réalisé pour observer comment se structure l'activité et le nombre de bénéficiaires/bénévoles impliqués. A cela s'ajoutera un bilan qualitatif à la fin de l'année scolaire ;

- Au sein du SAMNA, des activités extérieures vont être mises en place en 2024 avec l'arrivée de nouveaux bénévoles, en complément des activités scolaires.

UNE VOLONTE DE REALISER LES PREMIERS BILANS AVEC LES BENEVOLES ET BENEFICIAIRES

La première volonté de l'association concernant les perspectives de l'activité bénévolat, est de faire un bilan précis de l'action, depuis sa création, avec les personnes concernées : les bénéficiaires, les bénévoles et les professionnels. Ainsi, ces bilans permettront de nourrir la stratégie et d'entamer la planification future. Ces bilans, dans la mesure du possible, se tiendront avant la fin d'année scolaire 2023-2024, avec les bénéficiaires et bénévoles en place sur cette période.

UN TRAVAIL CONTINU D'ACCULTURATION ET D'OUVERTURE VERS D'AUTRES ACTIVITES BENEVOLES EN INTERNE

L'association souhaite continuer de déployer les activités bénévoles au sein de ses établissements et services, avec la volonté de toujours répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires et des professionnels. Plusieurs axes stratégiques vont être pensés en 2024, permettant entre autres de déployer des activités bénévoles diverses et variées (en contact direct avec les bénéficiaires ou plutôt sur des tâches administratives), et via différents canaux : par des actions bénévoles direct, via des partenariats avec des associations organisant le bénévolat, ou bien par le mécénat de compétences.

A cela s'ajoute la volonté de continuer à développer des outils de coordination et soutien aux activités, que ce soit en termes de communication, de planification ou de mise en œuvre, l'activité a pour objectif en 2024 de mettre à disposition des établissements et services, des ressources internes pour appuyer leurs activités (contrat d'engagement, tableau de bord, organisation de temps inter-bénévoles, etc.)

LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS, ENJEU CRUCIAL POUR L'ACTIVITE

L'activité bénévole étant très peu financée sur l'année 2023, pour la suite de l'activité, l'association souhaite rechercher des financements pérennes pour pouvoir continuer la coordination des actions. Ainsi, l'association, en fonction du volume de financements obtenus, devra réfléchir à la dimension à donner à l'activité.

Actuellement à 50% du travail du chargé de mission, peut-être un recadrage de celle-ci sera nécessaire en cours d'année pour mieux correspondre aux financements obtenus.

CONCLUSION

2023, une année de pérennisation des activités bénévolat et mobilité internationale

L'association décida, en 2023, de pérenniser les actions menées dans le cadre des Politiques Educatives et Sociales de Proximité, et en particulier, celles du bénévolat et de la mobilité internationale. Cette pérennisation fut marquée principalement par la contractualisation d'un chargé de mission. L'action mobilité internationale a eue de réels impacts, à la fois sur les bénéficiaires, mais aussi sur les professionnels et les directions, ainsi que sur l'institution et le secteur médico-social au sens large. Ainsi, le fait de soutenir l'action et permettre son déploiement, éclaire une démarche associative d'aller-vers des dispositifs de droit commun, tels que les programmes européens Erasmus+. Les apprentissages effectifs des participants aux mobilités jeunesse, les compétences et connaissances déployées par les professionnels, et les évolutions institutionnelles que ces projets ont permises marquent pour l'association un tournant dans ses activités. De même pour l'activité bénévolat qui vient, elle aussi, renouer avec une part plus ancienne de l'association, historiquement ancrée dans des démarches d'éducation populaire.

Les influences positives de ces actions laissent entrevoir un enjeu de pérennisation. La démarche projet implique des délais temporels précis et souvent courts, obligeant l'association à sans cesse se renouveler et être toujours à la recherche de nouveaux financements. De même, les modifications institutionnelles que ces évolutions ont permises ont-elles aussi leurs limites, en particulier car elles peuvent mettre en difficulté les dispositifs en se confrontant à la nouveauté. C'est pour cela que le positionnement régional de l'association sur la question de la mobilité internationale doit continuer à être au cœur

de sa stratégie, après une phase de test interne. Travailler de manière régionale et en coopération avec d'autres acteurs permet à la fois d'alléger le poids des activités en interne, tout en ouvrant le champ des opportunités à l'externe.

2024 va amener son lot de défis, plus particulièrement sur le volet financier et planification future, permettant à l'association de cadrer les activités au plus près des besoins du territoire Auvergne Rhône-Alpes, tout en mesurant au mieux la charge de travail interne que ces activités demandent.

LISTE DES REDACTEURS

Dorian Bord, chargé de mission Mobilité Internationale et Bénévolat